

# Journées Nationales de la Qualité



**Thème : Infrastructure Nationale de la Qualité –  
Politique Nationale Qualité**

**Dr KARAMA Bakoué Jean Paul  
Directeur de Fasonorm**

# Plan de l'exposé

---

## 0. Qu'est ce que l'infrastructure qualité (IQ) ?

### 1. Cadre juridique de l'IQ

- *International*
- *Régional*
- *National*

### 2. Cadre institutionnel de l'IQ

- *Normalisation*
- *Métrologie*
- *Evaluation de la conformité*
- *Promotion de la Qualité*
- *Protection des consommateurs*
- *formation et conseil en matière de qualité*

### 3. Le dispositif régional pour la qualité

### 4. Dysfonctionnement de l'infrastructure qualité burkinabé

# Qu'est ce que l'infrastructure Qualité



# Cadre Juridique

---

Les textes juridiques peuvent être regroupés en **textes de droit :**

- ***Internationaux***
- ***Régionaux***
- ***Nationaux***

## 1. **Textes internationaux**

- **Accords** de l'OMC ;
- **Normes et lignes directrices** des organismes internationaux : ISO, CIPV, Codex alimentarius, OIE, CEI, UIT, etc.

# Cadre Juridique

---

## 2. Textes Régionaux

- **Règlement N°03/2010/CM/UEMOA** portant schéma d'harmonisation des activités d'accréditation, de certification, de normalisation et de métrologie dans l'UEMOA ;
- **Article 26.3 (L) du Traité Révisé de la CEDEAO (1993) qui stipule:** «Afin de créer une base solide pour l'industrialisation et de promouvoir l'autonomie collective, les Etats Membres s'engagent à adopter des normes communes et des systèmes de contrôle de qualité adéquats» ;
- **la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PICAO)** adoptée par **l'Acte n° 07/02/10** des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, au cours de la **38<sup>ème</sup> session ordinaire de leur sommet tenu le 2 juillet 2010 à Sal (Cap Vert).**
- **Les textes adoptant** la Politique Qualité CEDEAO et l'ECOSHAM

# Cadre Juridique

---

## 3. Textes Nationaux

- **Loi No 011-2007 /AN du 24 mai 2007**, portant institution d'un système national de normalisation, de certification, d'accréditation et de promotion de la qualité au Burkina Faso;
- **Loi n° 23/ADP du 19 mai 1994**, portant code de la santé publique;
- **Loi n° 022-2005/AN** portant code de l'hygiène publique au Burkina Faso;
- **Zatu n° AN VII-16/PF/PRES du 22 novembre 1989**, portant code de la santé animale;
- **Loi n° 005/97/ADP du 30 janvier 1997**, portant code de l'environnement;
- **Loi n° 15/94/ADP du 05 mai 1994**, portant organisation de la concurrence au Burkina Faso;
- **Zatu n° 86-021/CNR/PRES du 24 mars 1986**, relative au système de mesure et organisant le contrôle des instruments de mesure;
- **Décret n° 94-014/PRES/PM/MICM/MFPL du 06 janvier 1994**, portant institution du certificat national de conformité des produits

# Cadre Juridique

---

**Loi N° 011 - 2007/AN portant  
institution d'un système  
national de:**

**au Burkina Faso**

**Normalisation**

**Certification**

**Accréditation**

**Promotion de la qualité**

# Cadre Juridique

---

- **Projet de textes d'application (5 décrets, 3 arrêtés):**
  - ✓ **Volet normalisation**
    - . Projet de décret fixant les catégories de normes et les modalités de leur élaboration, leur homologation, leur diffusion et leur application
  - ✓ **Volet certification**
    - Projet de décret fixant les conditions de délivrance de la marque nationale de conformité aux normes.
    - Projet de décret portant modalités d'intervention au Burkina Faso des organismes certificateurs.
    - Projet d'arrêté fixant les modalités d'obtention de l'autorisation d'exercer des activités de certification au Burkina Faso
    - Projet d'arrêté portant attributions, composition et fonctionnement du Comité National de suivi des acticités des organismes certificateurs intervenant au Burkina Faso

# Cadre Juridique

---

- ✓ **Volet promotion de la qualité**
  - Projet de décret portant attributions, composition et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Qualité (C.S.Q.).
  - Projet de décret portant institution du Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ).
  - Projet d'arrêté portant fonctionnement du Comité National d'Organisation du Prix Burkinabè de la Qualité (CNO/PBQ)

# Cadre Institutionnel

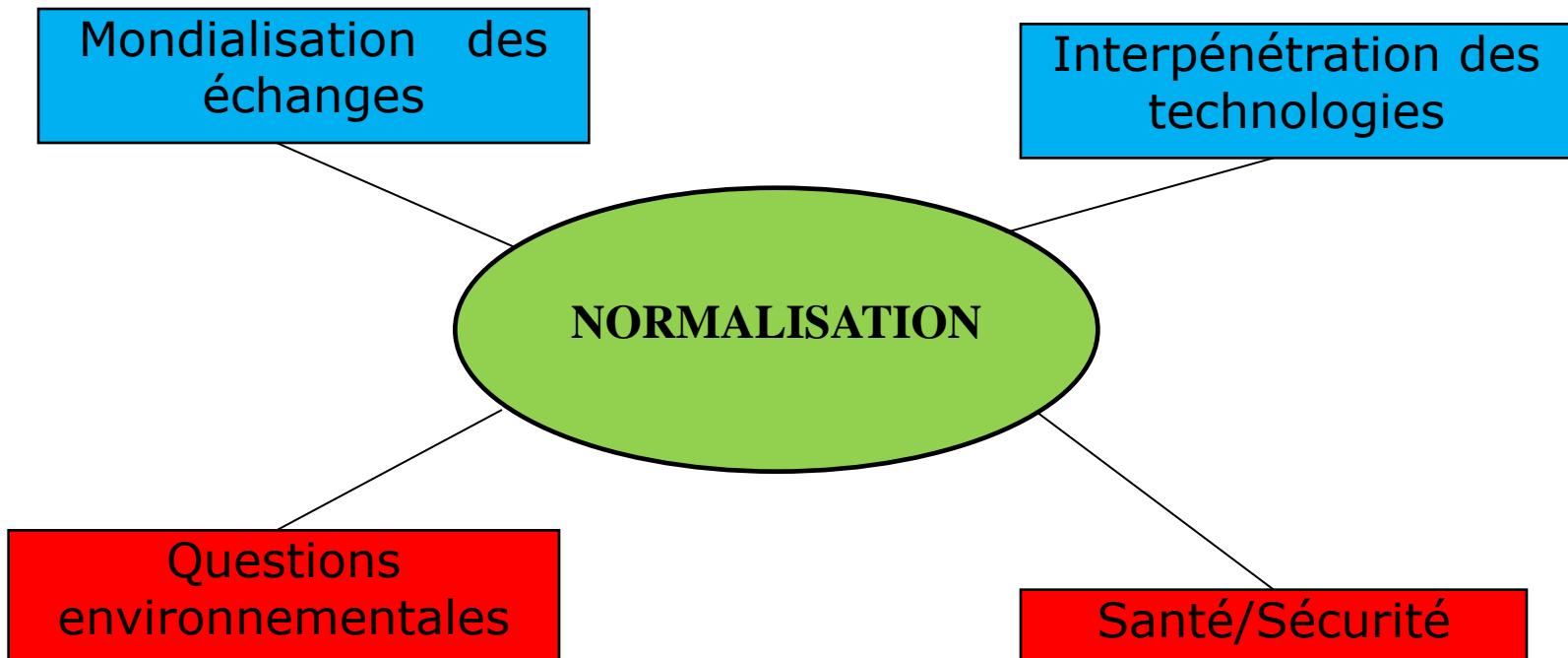
---

**L'infrastructure nationale du Burkina Faso** comprend les principales structures œuvrant dans les domaines techniques de la qualité ci-après :

- ***Normalisation***
- ***Métrologie***
- ***Evaluation de la conformité***
- ***Promotion de la Qualité***
- ***protection des consommateurs***
- ***formation et conseil en matière de qualité***

# Cadre Institutionnel

## 1. Normalisation et norme , c'est quoi ?



Normalisation = Outil d'accompagnement

# Cadre Institutionnel

---

## 1. la normalisation

### ➤ Norme

Les caractères essentiels à retenir de ces définitions sont :

- recherche d'un consensus,
- approbation par un organisme reconnu,
- intérêt général,
- caractère non obligatoire.

En normalisation, tous les domaines peuvent être abordés mécanique, électricité, agriculture et produits alimentaires, bâtiment, chimie, informatique, transport, santé, etc.

# Cadre Institutionnel

---

## 1. la normalisation

Quels sont les types de normes ?

- ✓ Normes de produits (Normes de spécifications)
- ✓ Normes fondamentales (Terminologie, la métrologie, les unités de mesure, les signes et symboles, etc.)
- ✓ Normes portant sur des méthodes d'essai et d'analyse
- ✓ Normes d'organisation (Management de la qualité: ISO 9000, ISO 14000, ISO 22000, etc.)

# Cadre Institutionnel

---

## 1. Normalisation

Procédure d'élaboration des normes nationales

Comprend trois grandes phases:

- Phase préparatoire
- Phase technique
- Phase de validation

# Cadre Institutionnel

---

## 1. Normalisation

### Procédure d'élaboration des normes nationales

#### □ Phase préparatoire

- ✓ Etude d'opportunité (besoin) et de faisabilité
- ✓ Programmation des travaux

#### □ Phase technique

- ✓ Constitution d'un comité technique (CT)
- ✓ Rassemblement des matériaux de base (règlements, études, normes)
- ✓ Rédaction d'un premier avant-projet (Petit groupe de rédacteurs, expert)
- ✓ Recherche du consensus (réunions du CT)

# Cadre Institutionnel

---

## 1. Normalisation

### Procédure d'élaboration des normes nationales

#### Phase de validation

- ✓ Consultation (enquête publique ou probatoire)
- ✓ But : contrôler la conformité du projet de norme à l'intérêt général et vérifier qu'il ne soulève pas d'objection de nature à empêcher son adoption.
- ✓ Mise au point du texte définitif
- ✓ Vote du comité technique
- ✓ Approbation (“homologation”).

# Cadre Institutionnel

---

## 1. Normalisation

### Révision, annulation des normes

- Révision des normes: tous les cinq (05) ans
- But : s'assurer de leur harmonie avec l'évolution des conditions de leur mise en application (Evolution des sciences et techniques)
- La révision peut aboutir à l'annulation de certaines.

# Cadre Institutionnel

---

## Situation de la normalisation en général

Normes Homologuées (311)	
<b>Produits alimentaires</b>	Fruits et légumes (40)
	Produits de la pêche (29)
	Céréales (53)
	Oléagineux (45)
	Produits animaux (29)
	Aliments enrichis (10)
<b>Autres domaines</b>	Bâtiment et génie civil (37)
	Chimie (31)
	Produits textiles (47)
Projets de normes : Soumbala (1) - Farines infantiles (1)	

# Cadre Institutionnel

---

## 1. Normalisation/CEDEAO

### Procédure d'adoption de l'ECOSHAM

- **Du 06 au 08 juin 2012 à Lomé : Adoption du document d'ECOSHAM par les experts des Etats Membres de la CEDEAO;**
- **Du 17 au 19 octobre 2012 au Niger : Adoption par les Ministres en charge de la Qualité dans les Etats Membres de la CEDEAO;**
- **27-28 février en côte d'Ivoire à la conférence des Chefs d'Etats : Adoption du document de l'ECOSHAM**

# Cadre Institutionnel

## 1. Normalisation/CEDEAO

**L'harmonisation vers le bas:** les pays ayant des normes « élevées, les affaiblissent afin de correspondre à celles plus basses.



**Normes Harmonisées**



Normes de «Compromis»: deux ou plusieurs pays impliqués négocient un nouveau standard à un niveau intermédiaire.



**L'harmonisation vers le haut:** les pays dont les normes sont faibles, les renforcent afin qu'elles correspondent à celles plus élevées.



**Les états membres ont unanimement adopté l'harmonisation vers le haut comme modèle d'harmonisation de la CEDEAO.**

# Cadre Institutionnel

## 1. Normalisation/CEDEAO

Etapes
<b>0: Étape préliminaire</b>
<b>1: Étape de la proposition</b>
<b>2: Étape préparatoire</b>
<b>3: Étape du Comité</b>
<b>4: Étape de l'Enquête</b>
<b>5: Étape de consultation</b>
<b>6: Étape de l'approbation et édition</b>

# Cadre Institutionnel

## 1. Normalisation/CEDEAO

Trente cinq (35) produits prioritaires				
Produits	Nombre	2013	2014	2015
Produits agricoles	11	x	x	x
Produits alimentaires	18	x	x	x
Produits chimiques	2	x	x	x
Matériaux de construction	2	x	x	
Produits de l'électrotechnique	3		x	x

# Cadre Institutionnel

---

## 1. Normalisation/CEDEAO

Comités	Secrétariat Technique
CTH 1 : Comité Technique Produits Agricoles	Nigeria
CTH 2 : Comité Technique Produits Alimentaires	Ghana
CTH 3 : Comité Technique Produits Chimiques	Benin
CTH 4 : Comité Technique Bâtiments et Travaux Publics	Burkina Faso
CTH 5 : Comité Electrotechnique	Côte d'Ivoire

# Cadre Institutionnel

---

## 1. Normalisation/CEDEAO

- **CTH 2 : Comité Technique Produits Alimentaires : Huile de Palme raffinée ;**
- **CTH 1 : Comité Technique Produits Agricoles : Riz et le Maïs ;**
- **Mise en place du Comité Technique de Gestion et réunions des membres dudit comité ;**
- **Ajouter à la liste des 35 produits, le Cacao et le fer à béton ;**
- **Possible démarrage des travaux du Comité Electrotechnique (CTH 5) en 2013, au lieu de 2014 comme indiqué dans le programme des travaux de normalisation établi à Abuja.**

# Cadre Institutionnel

## Principaux organismes internationaux de normalisation

Organisme de normalisation	Domaine d'activités
Organisation Internationale de Normalisation (ISO)	Produits et services
Commission Electrotechnique Internationale (CEI)	Électricité, électronique et techniques connexes
Union Internationale des Télécommunications (UIT)	Télécommunications
Commission du Codex Alimentarius	Produits alimentaires
Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE)	Santé animale
Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)	Protection des Végétaux
Organisation Internationale de la Métrologie Légale (OIML)	Métrologie Légale

# Cadre Institutionnel

---

## 2. Métrologie

L'organe central en matière de métrologie est **la DGQM**, elle a mandat dans **les trois domaines distincts de la métrologie** que sont :

- **la métrologie scientifique ou fondamentale** : Elle concerne l'élaboration et la conservation des étalons de référence, reconnus à l'international, et destinés à permettre à l'industrie de raccorder leurs instruments de mesure au système international d'unités SI ;
- **la métrologie industrielle ou opérationnelle** : Elle est relative à l'utilisation et à la maîtrise des équipements dans la sphère de l'entreprise ;
- **la métrologie légale** : Elle réglemente diverses catégories d'instruments afin de garantir la loyauté et la vérité des transactions.

**Grandeurs: Poids, Température, Pression et le Volume**

- \* **Cas de FASONORM:** **la métrologie scientifique ou fondamentale , métrologie industrielle ou opérationnelle**

# Cadre Institutionnel

---

## 3. L'évaluation de la conformité

### 3.1. les services d'inspection ou de contrôle

- **Au MICA : la DGQM**
- **Au MRAH : la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV), la Direction de la Santé Animale (DSA), la Direction Générale de la pêche ;**
- **Au MASA : DGPV (DPVC) :** nouveau organigramme en cours d'adoption;
- **Au MMCE : la Direction des Mines et la brigade nationale anti-fraude de l'or;**
- **Le Laboratoire national de santé publique (LNSP);**
- **La Direction de l'action sanitaire (DAS) de la commune de Ouagadougou;**
- **Le Laboratoire national du Bâtiment et Travaux Publics (LNBTP);**
- **L'Agence Nationale de Biosécurité (ANB).**

# Cadre Institutionnel

---

## 3. L'évaluation de la conformité

### 3.2. les organismes de certification

**La certification** est la procédure selon laquelle **une tierce partie** donne une assurance écrite qu'un produit, un processus, un service ou une compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle est **conforme aux exigences spécifiées**.

**La certification** est une **démarche volontaire** apportant la preuve objective de la **conformité à un référentiel reconnu** (norme ou cahier de charges) et ce, dans un processus **d'amélioration des performances**

# Cadre Institutionnel

---

## 3. L'évaluation de la conformité

### 3.2 les organismes de certification

**Les types de certification sont :**

- **certification des produits et des services ;**
- **certification des systèmes de management de la qualité ou de l'environnement ;**
- **certification des compétences de personnes nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle.**

# Cadre Institutionnel

---

## 3. L'évaluation de la conformité

### 3.2 les organismes de certification

**Les types de référentiels applicables aux organismes de certifications :**

- **ISO/CEI 65**, applicable aux organismes de certification de produits;
- **ISO/CEI 62**, applicable aux organismes de certification de système de qualité (management);
- **ISO/CEI 17024**, applicable aux organismes de certification de personne.

# Cadre Institutionnel

---

## 3. L'évaluation de la conformité

### 3.2. les organismes de certification

- **Organisme national de certification : FASONORM**
- **la certification de conformité des produits et services** aux normes avec délivrance d'une marque de conformité;
- **la certification des entreprises** selon les normes nationales équivalentes aux normes internationales (ISO 9001/série 9000).

- **Organismes privés : ECOCERT, Certisys, Lacon, Bureau Veritas**

**Entreprises nationales certifiées  
9001**



- **Nombre:** Environ une dizaine
- **Première:** Burkina Bail
- **Dernière:** Brakina

# Cadre Institutionnel

---

## 3. L'évaluation de la conformité

### 3.2. les organismes de certification

#### □ Les avantages de la certification

##### 1. Acheteurs, utilisateurs et consommateurs

- transparence du marché
- confiance
- protection

##### 2. Producteur ou prestataire de service

- confiance
- argument commercial

##### 3- État

- contribution à la transparence et à l'assainissement du marché

# Cadre Institutionnel

---

## 3. L'évaluation de la conformité

### 3.2. les organismes de certification

#### □ Les avantages de la certification

La certification est :

- une marque de sérieux et de confiance
- un argument commercial
- une condition pour participer à certains appels d'offres
- un passeport pour accéder aux marchés organisés

# Cadre Institutionnel

## 3.3 Les Laboratoires d'analyses et d'essais (Publics)

Dénomination du laboratoire	Types d'analyses et/ou d'essais effectués
Laboratoire national de santé publique (LNSP)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Microbiologiques (AM) ;</li><li>- Physico-chimiques (APC) ;</li><li>- Toxicologiques ;</li><li>- Dans le domaine de la biologie médicale ;</li><li>- Pharmaco-techniques ;</li><li>- Tout autre domaine en rapport avec la santé publique et la sécurité sanitaire</li></ul>
Laboratoire National d'Elevage (LNE)	<ul style="list-style-type: none"><li>- AM</li><li>la virologie ;</li><li>- la parasitologie ;</li><li>- la bactériologie ;</li><li>- la biochimie.</li></ul>
Laboratoire de la Direction Générale de la Qualité et de la Métrologie	Analyses physico-chimiques (APC)

# Cadre Institutionnel

## 3.3 Les Laboratoires d'analyses et d'essais (Publics)

Dénomination du laboratoire	Types d'analyses et/ou d'essais effectués
Département de technologie alimentaire (DTA)	<ul style="list-style-type: none"><li>- AM ;</li><li>- APC ;</li><li>- Analyses sensorielles (AS) ;</li><li>- Appui-conseil aux entreprises agro-alimentaires</li></ul>
Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Analyse de la qualité des sols et des matériaux utilisés en génie civil.</li></ul>
Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB)	<ul style="list-style-type: none"><li>- APC ;</li><li>- Analyse des rejets polluants (ARP) ;</li><li>- Géochimie ;</li><li>- Essais de traitement des minéraux ;</li><li>- Granulométrie</li></ul>

# Cadre Institutionnel

## 3.3 Les Laboratoires d'analyses et d'essais (Publics)

Dénomination du laboratoire	Types d'analyses et/ou d'essais effectués
Bureau national des sols (BUNASOLS)	APC sur les sols, plantes, eaux et engrais
Centre de Recherche en Sciences Biologiques Alimentaires et Nutritionnelles (CRSBAN)	Mandats de <b>recherche et de formation</b> dans les domaines des technologies agro-alimentaires, de la qualité hygiénique et nutritionnelle des aliments, de la microbiologie, de l'HACCP etc.
Laboratoire National d'Analyses des Eaux	- Analyses physico-chimiques et bactériologiques - recherche appliquée (eaux usées) - incitation des unités industrielles à contrôler leurs rejets

# Cadre Institutionnel

---

## 3. L'évaluation de la conformité

### 3.3 les laboratoires d'analyses et d'essais (privés)

Plusieurs unités industrielles ont leur propre laboratoire à des **fins d'auto-contrôle de leur production.**

- la BRAKINA (bière, eau, boissons gazeuses) ;
- la SOFITEX (coton fibre) ;
- la SN CITEC (Huile de coton) ;
- la SN-SOSUCO (sucre).

# Cadre Institutionnel

---

## 4. Mouvements de la Qualité

**Association Burkinabé pour le Management de la Qualité (ABMAQ)** est la principale structure de promotion de la qualité du Burkina Faso.

## 5. Organisation de défense des Consommateurs

- la Ligue des consommateurs du Burkina (LCB) ;
- l'Association des Consommateurs du Burkina (ACB) ;
- l'Organisation des Consommateurs du Burkina (OCB);
- Vigi-Consommateurs.

# Cadre Institutionnel

---

## 6. structures de formation et de conseil en matière de qualité

- Sodia Qualité
- Agence d'Information, de conseil et de management – AGICOM
- Agro Consult
- Agro Convergence
- Croissance Consulting International
- Performances Management Consulting – PMC
- International Global Management- IGM
- SICAREX, etc.

# dispositif régional pour la qualité

---

## 1. UEMOA

- **NORMCERQ**
- **SOAC**
- **SOAMET**

## 2. CEDEAO

- **TMC : Comité Technique de gestion**
- **Rôle:** Le Comité Technique de Gestion est l'organe technique qui **contrôle l'ensemble du programme des normes**, et **encourage son exécution rapide** par les Comités Techniques d'Harmonisation.
- **Composition:** Il est constitué des ONNs des Etats Membres de la CEDEAO
- **Rapport:** Les Comités Techniques de Gestion rendent compte directement à la Commission de la CEDEAO.
- **Autres dispositifs en cours** (Politique Qualité CEDEAO)

# Dysfonctionnement de l'infrastructure qualité burkinabé

---

**Les principales lacunes** qui entraînent le dysfonctionnement de l'infrastructure qualité sont les suivantes :

## 1. L'absence d'une structure de coordination des acteurs de l'infrastructure qualité

Les différents structures qui composent l'infrastructure qualité du Burkina Faso sont dispersées entre plusieurs ministères (commerce, agriculture, santé, ressources animales, recherche scientifique, environnement, etc.) et **mènent leurs activités sans coordination.**

**NB : L'existence d'une structure de coordination** permettrait de mettre de l'ordre dans le fonctionnement de l'infrastructure qualité et d'atteindre les objectifs visés.

# Dysfonctionnement de l'infrastructure qualité burkinabé

---

## 2. Les insuffisances de la législation nationale en matière de qualité

### ➤ ***Chevauchements des missions et attributions***

Les mandats des différentes structures œuvrant dans les trois domaines fondamentaux de la qualité que sont la normalisation, la métrologie et l'évaluation de la conformité **devraient impérativement être clarifiés afin d'éviter les doublons et les ambiguïtés.**

### ➤ ***Législation incomplète ou obsolète***

Dans certains cas on note **l'absence de textes d'application**, dans d'autres **ils sont dépassés et demandent à être réactualisés.**

### ➤ ***Statut inadapté de certains organismes***

Les statuts de certains organismes, notamment les laboratoires, posent des **difficultés au plein développement de leurs activités du fait principalement de leur manque d'autonomie de gestion** (recrutement du personnel, achat d'équipements ou de réactifs, etc.)

# Dysfonctionnement de l'infrastructure qualité burkinabé

---

## 2. Le manque de moyens techniques, humains et financiers des structures pour mener à bien leurs missions.

- La plupart des organismes qui composent l'infrastructure qualité **manquent de moyens à tous niveaux** pour conduire leurs mandats.
- C'est le cas par exemple des **organismes d'évaluation de la conformité, en particulier les laboratoires** qui éprouvent des difficultés à accéder à l'accréditation, faute de moyens à la fois **techniques, matériels et financiers.**

**Que faire pour palier à ces insuffisances ?**



# **DEUXIEME EXPOSE :**

# **POLITIQUE QUALITE**

# Plan de l'exposé

---

## I. Politique Qualité Nationale

1. *Vision*
2. *Principes Directeurs*
3. *Orientations stratégiques*
4. *Objectif global*
5. *Programmes et plan d'action*
6. *Suivi-Évaluation*

## II. Politique Qualité CEDEAO

# Politique Nationale Qualité

---

## 1. Vision

la vision assignée à la politique nationale qualité est que **le Burkina Faso dispose à l'horizon 2025 d'une infrastructure nationale qualité moteur de la compétitivité de l'économie et qui est sous-tendue par l'émergence d'une culture nationale qualité, garantes du bien être des populations et de la protection de l'environnement.** »

Il s'agit :

- **d'assurer la protection de la santé des populations ;**
- **de répondre aux exigences du marché et de résoudre les freins au développement du secteur productif burkinabè ;**
- **de s'assurer que les biens et services importés ou produits au Burkina Faso répondent aux besoins et aux attentes des consommateurs, sont conformes aux exigences du marchés local, sous régional et international.**

# Politique Nationale Qualité

---

## 2. Principes Directeurs

- **Le renforcement du dialogue public-privé en faveur de la qualité ;**
- **a priorisation des actions, une mise en place progressive et en synergie avec les autres programmes en cours;**
- **La prise en compte de la diversité du secteur privé burkinabè;**
- **L'intégration régionale.**

# Politique Nationale Qualité

---

## 3. Orientations stratégiques

**Trois** orientations stratégiques sont retenues :

- mettre en place un **cadre harmonisé et coordonné** pour une infrastructure nationale de la qualité efficiente **afin d'assurer une synergie d'actions des structures, une reconnaissance internationale et l'insertion dans le cadre sous-régional et international** ;
- **assurer la conformité** des produits et services aux **exigences des marchés national, sous-régional et international** ;
- **susciter une culture nationale de la qualité** dans l'ensemble de la population et des producteurs de biens et de services, dans les secteurs public et privé.

# Politique Nationale Qualité

---

## 4. Objectifs globaux

- **renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique ;**
- **renforcer les capacités des structures de la qualité et des opérateurs privés ;**
- **mettre en place des mesures incitatives à destination des entreprises ;**
- **promouvoir la culture qualité.**

# Politique nationale Qualité

---

## 5. Programmes

**Trois** programmes ont été développés :

### **Programme 1 : Renforcement des capacités institutionnelle et opérationnelle des acteurs**

- **Action 1** : Mise en place d'une structure de coordination
- **Action 2** : Restructuration des fonctions normalisation, métrologie et promotion de la qualité
- **Action 3** : Réorganisation des structures d'évaluation de la conformité
- **L'évaluation de la conformité vise à s'assurer de manière indépendante et crédible** que la qualité des produits et services correspond aux normes et règlements techniques en vigueur.
- **Pour que ce système soit efficace**, il est indispensable que le **rôle des différents acteurs des secteurs public et privé impliqués soit clairement** défini afin d'éviter les confusions et chevauchements de responsabilités.

# Politique nationale Qualité

## 5. Programmes

Trois programmes ont été développés :

### Programme 1 : Renforcement des capacités institutionnelle et opérationnelle des acteurs (suite)

- **Action 4** : Accréditation des **organismes d'évaluation** de la conformité;
- **Action 5** : Mise en place d'un **fonds pérenne de financement** de la qualité;
- **Action 6** : Evaluation des besoins en ressources humaines (recrutement et formation) **des structures publiques de la qualité** ;
- **Action 7** : Mise en place de formations à destination des acteurs de la **lutte contre la fraude et la contrefaçon**;
- **Action 8** : Renforcement des **capacités d'action des entreprises et des structures d'appui**;
- **Action 9** : Définition des besoins en équipements et infrastructures des **structures en charge de la qualité**.

# Politique nationale Qualité

## 5. Programmes

Trois programmes ont été développés :

### Programme 2 : Promotion d'un environnement favorable à la qualité

- **Action 1** : Prise en compte de la qualité **dans les appels d'offre**;
- **Action 2** : Mise en place de procédures d'allègement fiscal:
  - \* **Bonifications au moyen d'équipements,**
  - \* **des réductions de taxes,**
  - \* **des subventions, ou de coûts bonifiés.**
- **Action 3** : Promotion d'un fonds **d'accompagnement et d'appui à la qualité**

# Politique nationale Qualité

## 5. Programmes

Trois programmes ont été développés :

### Programme 3 : promotion d'une culture nationale qualité

- **Action 1** : Organisation du prix burkinabè de la qualité
- **Action 2** : Mise en place d'actions d'éducation/sensibilisation à la qualité
  - ❖ **Plan d'action triennal glissant:**
  - ❖ **La structure d'exécution de la PNQ:** Agence Burkinabé de Normalisation, de la métrologie et de la Qualité (ABNORM)

# Politique nationale Qualité

## 6. Suivi-Évaluation

### 6.1 Suivi

- **Responsables : structure de mise en œuvre et DEP du MICA**

#### Actions de suivi:

- **la centralisation de rapports périodiques** (trimestrielles) établis par les structures de mise en œuvre et rendant compte de leur avancement ;
- **la réalisation de missions de terrain destinées** à vérifier les conditions de mise en œuvre des activités et les progrès immédiatement vérifiables ;
- **la réalisation d'enquêtes de suivi** (susceptibles d'inclure également des discussions avec l'ensemble des acteurs du ou des programme(s), bénéficiaires de l'intervention inclus) ;
- **la mise à jour régulière des bases de données** centralisant l'information de suivi ;

# Politique nationale Qualité

## 6. Suivi-Évaluation

### 6.1 suivi (suite)

#### Actions de suivi (suite):

- **la production périodique de rapports** de synthèse destinés au CSQ et au MICA ;
- **des analyses spécifiques rapides**, comme, par exemple, une évaluation des forces, faiblesses, opportunités et risques de l'intervention publique concernée et de la structure qui en a la charge

### 6.2 Évaluation

#### Responsable: le CSQ

Il devra procéder à **des évaluations périodiques** (annuelles) qui seront faites sous la forme d'une revue annuelle en vue de procéder à des recadrages si nécessaire.

# POLITIQUE QUALITE CEDEAO (PQC)

---

## Procédure d'adoption du document de la PQC

**Juin – mai 2012:** Atelier national d'examen et d'amendement du document de la Politique Qualité CEDEAO organisé dans chaque Etat Membre

**Du 04 au 07 septembre 2012 à Lomé :** Adoption du document de la Politique Qualité CEDEAO par les experts des Etats Membres de la CEDEAO;

**Du 17 au 19 octobre 2012 au Niger :** Adoption par les Ministres en charge de la Qualité dans les Etats Membres de la CEDEAO;

**27 février en côte d'Ivoire à la conférence des Chefs d'Etats :** Adoption du document de la Politique Qualité CEDEAO

# POLITIQUE QUALITE CEDEAO (PQC)

Vision



- *la compétitivité économique de la région à travers **la fourniture de biens et de services de qualité** ;*
- *une protection efficace des **consommateurs et de l'environnement**.*

Objectif Global



- La PQC vise à établir un cadre pour le développement et le fonctionnement des infrastructures de qualité convenables, pertinentes et efficaces afin de :***
- ***faciliter Le commerce intra régional et international ;***
  - ***protéger Le consommateur et l'environnement;***
  - ***promouvoir un développement économique durable.***

# POLITIQUE QUALITE CEDEAO (PQC)

---

## Objectifs spécifiques

- **améliorer la participation** des acteurs dans l'initiation et l'élaboration de normes nationales ;
- **veiller à ce que les Règlements Techniques** soient établis et appliqués d'une manière coordonnée ;
- **veiller à ce que les normes d'intérêt** pour la région soient harmonisées;
- **établir des infrastructures d'évaluation de la conformité** fonctionnelles dans les Etats Membres ;
- **établir un système** régional d'accréditation ;

# POLITIQUE QUALITE CEDEAO (PQC)

---

## Objectifs spécifiques

- **établir des Instituts Nationaux de Métrologie** adéquats et un système de métrologie légale efficace ;
- **élaborer un cadre juridique approprié** pour la mise en place d'Instituts Nationaux de Métrologie et réviser les anciennes lois sur la métrologie légale dans les Etats Membres ;
- **fournir un étalonnage périodique** des étalons de mesure et des instruments de mesure ;
- **créer des centres de réparation et d'instrumentation** dans les Etats Membres ;
- **encourager l'utilisation** des unités de mesure SI dans la région ;
- **promouvoir** la culture qualité et la sensibilisation dans la région ;

# POLITIQUE QUALITE CEDEAO (PQC)

---

## Objectifs spécifiques

- **offrir des services** d'éducation et de formation sur la qualité ;
- **promouvoir** le Partenariat Public-Privé dans le financement des INQ ;
- **mettre en place** des schémas de prix de la qualité ;
- **établir un réseau d'informations** sur les questions de qualité ;
- **accroître la participation des Etats Membres** dans les activités des organisations régionales et internationales de la qualité ; et
- **utiliser un format uniforme** pour la représentation de la date et de l'heure dans la région;

# POLITIQUE QUALITE CEDEAO (PQC)

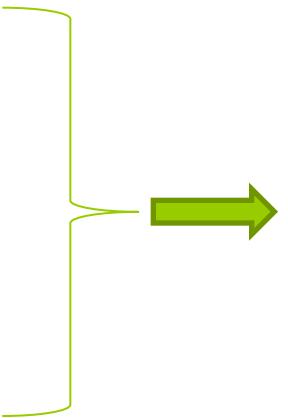
---

## Principes Directeurs

- La Politique Qualité (ECOQUAL) a pour fondement l'article **26.3 (L) du Traité Révisé de la CEDEAO (1993)** qui stipule: «Afin de créer une base solide pour l'industrialisation et de promouvoir l'autonomie collective, les Etats Membres s'engagent à adopter des normes communes et des systèmes de contrôle de qualité adéquats» ;
- **La Politique Qualité est également guidée par la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PICAO)** adoptée par l'**Acte n° 07/02/10** des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, au cours de la **38ème session ordinaire de leur sommet tenu le 2 juillet 2010 à Sal (Cap Vert).**

# POLITIQUE QUALITE CEDEAO (PQC)

## Domaine Thématiques

- **Normalisation**
  - **Métrologie**
  - **Accréditation**
  - **Evaluation de la conformité**
  - **Réglementation technique ;**
  - **Mesures d'accompagnement.**
- 
- Principaux éléments de l'infrastructure Qualité**

## Cadre de mise en œuvre: Plan d'actions

---

**MERCI POUR VOTRE  
AIMABLE ATTENTION**

**FASONORM**

**01 BP 389 Ouagadougou 01 BURKINA FASO**

**Tél : (226) 50 30 62 24 / 50 31 13 00 / 50 31 13 01**

**Fax : (226) 50 31 14 69**

**E-Mail : [fasonorm@onac.bf](mailto:fasonorm@onac.bf)**